

Agents autorisés
Membres du conseil d'administration de la FPPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec
M^{me} Sophie Perreault, AQDFL.
M. Antoine Dionne, coordonnateur Table filière pomme
Entrepôtsitaires

Représentants des chaînes
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's
M. Yvon Laurin, Ass. Prop. des fruiteries du Québec

29 juillet 2014

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2014

Décision du comité de prix du 28 août 2014 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et de la Fédération des producteurs de pommes du Québec, d'établir le prix de certaines variétés tardives :

Date	Sunrise (minot : 42 lb)	Paulared (minot : 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$
Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus		

S: Sac

C: cellule

PRIX DES VARIÉTÉS HÂTIVES : Les membres du comité ont décidé que le prix des variétés hâtives serait flottant.

Prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais

Étant donné que le calendrier des dates de mise en marché est évolutif, il peut être révisé régulièrement selon l'évolution de la récolte. Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le **11 août dès 13 h par conférence téléphonique** dans le but de rediscuter des dates de mise en marché et le prix des pommes tardives.

Prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation

Les membres du comité ont décidé que le premier comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation se tiendra le **5 août 2014 dès 14 h par conférence téléphonique** pour discuter des prix des pommes hâtives.

CALENDRIER DES DATES DE MISE EN MARCHÉ – RÉCOLTE 2014



Le 28 juillet 2014, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont conservé le statu quo concernant les dates de mise en marché ci-dessous inscrites., dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi.

JUILLET		09	16	23	30
			Jaune transp. Lodi	Jaune transparente	Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive
AOÛT		06	13	20	27
		Jaune transparente Vista Bella Rouge hâtive	Vista Bella Rouge hâtive Melba	Jersey Mac Melba	Jersey Mac Melba Sunrise N Paulared
SEPTEMBRE	03	10	17	24	
Sunrise Paulared		Paulared Lobo Ginger Gold N	Paulared Lobo Ginger Gold N McIntosh **	Paulared Lobo McIntosh Ginger Gold N	
OCTOBRE	01	08	15	22	29
Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Spartan Cortland		Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Spartan Empire Cortland	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Spartan Empire Cortland	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Spartan Empire Cortland	Lobo McIntosh Honeycrisp N Gala N Spartan Empire Cortland

** Quantité limitée

N : nouvelle variété

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter de la variété **SUNRISE** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, la Fédération se réserve le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non-autorisés.**

Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265

Daniel Ruel, agr.
Fédération des producteurs de pommes du Québec